



Formulaire M

Éducation permanente en perfectionnement professionnel – Feuille de consignation

VEUILLEZ CONSERVER DANS VOS DOSSIERS PENDANT 3 ANS.

Activité d'apprentissage : _____

Conférencier, auteur ou source : _____

Unités d'E. P : _____ Compétence visée : _____ Date d'achèvement : _____
(v. verso du formulaire)

1. Qu'espérez-vous apprendre au cours de cette activité éducative?

2. Qu'est-ce que vous avez retiré de cette activité (c.à.d. qu'est-ce que vous avez appris; donnez un exemple de l'intégration éventuelle de cet apprentissage dans votre pratique)?

Nom en caractères d'imprimerie : _____ N° du permis : _____

NE PAS TRANSMETTRE AU BUREAU DE L'ORDRE SAUF À SA DEMANDE EN VUE D'UN AUDIT.



NORMES D'EXERCICE – ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE

1. Expertise en matière de médicaments et de leur usage

- 1.1 Fournir des soins aux patients au moment de dispenser des médicaments ou des thérapies médicamenteuses
- 1.2 Fournir des soins aux patients dans le cadre des soins liés aux services de gestion de thérapies médicamenteuses
- 1.3 Fournir des renseignements sur les résultats de la prise médicamenteuse
- 1.4 Assurer la distribution et l'approvisionnement de médicaments
- 1.5 Gérer une pharmacie
- 1.6 Fournir une documentation à l'appui de l'application de son expertise en matière de médicaments et de leur usage

2. Collaboration

- 2.1 Travailler de manière constructive auprès des étudiants, des internes, des collègues et des membres d'une équipe interdisciplinaire de professionnels
- 2.2 Communiquer efficacement

3. Sécurité et qualité

- 3.1 Agir en vue du perfectionnement professionnel continu, de l'assurance qualité et de l'amélioration de la qualité
- 3.2 Réagir aux risques pour la sécurité

4. Professionnalisme et déontologie

- 4.1 Faire preuve de professionnalisme et intégrer les principes déontologiques à sa pratique de tous les jours

Des renseignements détaillés sur les Normes d'exercice sont disponibles sur le site Web www.nbpharmacists.ca